

## AMÉNAGEMENT NATURE, LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale de l'aménagement,  
du logement et de la nature*

*Direction de l'eau et de la biodiversité*

### **Arrêté du 26 mai 2015 modifiant l'arrêté du 2 mars 2010 portant nomination au conseil d'administration de l'Établissement public du Parc national des Cévennes**

NOR : DEVL1511508A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 26 mai 2015, au *j* du 2° de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 2 mars 2010 modifié portant nomination au conseil d'administration de l'Établissement public du Parc national des Cévennes, les mots: « M. Jean de Lescure, titulaire; M. Gilbert Reversat, suppléant; Mme Michèle Manoa, titulaire; M. François Gaudry, suppléant; Mme Sophie Pantel, titulaire; M. Robert Aigoïn, suppléant » sont remplacés par les mots: « M. Robert Aigoïn, titulaire; Mme Guylène Pantel, suppléante; Mme Michèle Manoa, titulaire; M. Denis Bertrand, suppléant; M. Francis Courtes, titulaire, M. Henri Boyer, suppléant. »

Au *k* du 2° de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 2 mars 2010 modifié portant nomination au conseil d'administration de l'Établissement public du Parc national des Cévennes, les mots: « M. Martin Delord, titulaire; M. Laurent Pons, suppléant » sont remplacés par les mots: « Mme Isabelle Fardoux-Jouve, titulaire; Mme Geneviève Blanc, suppléante. »